



FORUM POUR LE RENFORCEMENT DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

BURUNDI |

**La violence et l'impunité institutionnalisées
exacerbent les injustices sociales**

**Rapport mensuel sur la gouvernance et
les droits économiques et sociaux**

octobre 2020

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	i
0. INTRODUCTION	1
I. DISCOURS D’APPEL A LA HAINE POLITICO- ETHNIQUE, CHASSE A L’HOMME CONTRE LES RWANDOPHONES, DISTRIBUTION D’ARMES A FEU ET ENTRAINEMENTS PARAMILITAIRES DE LA MILICE IMBONERAKURE.....	2
I.1. Chasse à l’homme contre des ressortissants Tutsi du Rwanda et Banyamulenge du Congo	2
I.2. Des réunions de sensibilisation à la violence et distribution d’armes à feu	4
II.CONTEXTE GENERAL D’ARRESTATIONS ARBITRAIRES, DE DISPARITIONS FORCEES ET D’ASSASSINATS.....	7
III. DROIT AU TRAVAIL : LES RECENCEMENTS ELECTRONIQUES DES FONCTIONNAIRES DE L’ETAT ET DES CHOMEURS SOULEVENT CONTROVERSES, INQUIETUDES ET CONTRADICTIONS	11
IV. DES DETOURNEMENTS DE FONDS A LA RAZZIA DES MARCHANDISES AU MARCHE DE KAMENGE	13
IV.1. L’hôpital de Mabayi en province Cibitoke au bord de la faillite	13
IV.2. Les primes d’une équipe du ministère de la santé bloquées sans aucune explication	14
IV.3. Au moins 187 employés de la commune Rumonge réclament trois mois d’arriérés de salaire	14
IV.4. Razzia des marchandises au marché de Kamenge.....	15
V. DES CITOYENS VICTIMES DE SPOLIATIONS ET DES SINISTRES SANS PROTECTION NI ASSISTANCE	16
V.1. Une vingtaine d’habitants du chef-lieu de la province Karusi dépouillés de leurs terres	16
V.2. Au moins 327 familles victimes de spoliations foncières en province Cibitoke	16
V.3. Des victimes d’inondations au site de Kigaramango à Gatumba vivent le calvaire au quotidien ..	17
V.4. La paroisse Buhoro, province Gitega menace de chasser les déplacés de guerre de 1993	18
VI. EDUCATION : POLITISATION, IMPUNITE DES CRIMES DE VIOLS, ABANDONS SCOLAIRES ET MAUVAISES CONDITIONS GENERALES DE TRAVAIL ET D’APPRENTISSAGE	18
VI.1. Tension à l’Université du Burundi suite à une mesure de suspension de l’allocation et pension de retraite.....	18
VI.2. D’énormes défis scolaires plus d’un mois après la rentrée 2020-2021	19
VI.3. Des grossesses non désirées comme cause majeure d’abandons scolaires	22
VI.4. Des Comités de Gestion des Ecoles (CGE) mis en place sur base d’appartenance politique	23
VII. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	24

0. INTRODUCTION

La situation socio-politique et sécuritaire ne s'améliore pas au Burundi. Depuis les attaques organisées par des groupes armés rebelles en août, les nouvelles autorités au pouvoir à Gitega haussent le ton notamment en inventant des bouc-émissaires. Des milliers de citoyens se trouvent dans le collimateur du régime criminel qui les réprime sans pitié. La situation sécuritaire constitue un alibi pour renforcer la milice Imbonerakure qui s'emploie à contrôler et maîtriser la situation sécuritaire dans tout le pays. Ainsi, des responsables du parti au pouvoir et surtout de la ligue des jeunes Imbonerakure endoctrinés par le discours de la haine ont multiplié les réunions de sensibilisation et de conscientisation négatives. La paranoïa causée par les attaques armées a donné naissance à une nouvelle tendance : les personnes rwandophones se sont retrouvées visées. En effet, depuis le 08 octobre 2020, la chasse à l'homme contre les réfugiés Banyamulenge et les ressortissants du Rwanda, a débuté en province Gitega après l'appel lancé par le porte-parole du Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité Publique et du Développement Communautaire, Pierre Nkurikiye.

Ce rapport du mois d'octobre 2020 met en exergue un contexte général de violences graves, d'appels à la haine politico-ethnique, d'arrestations arbitraires, de disparitions forcées et d'assassinats qui se commettent dans le silence complice du nouveau gouvernement d'Evariste Ndayishimiye.

Il aborde également les controverses, les inquiétudes et les contradictions que soulèvent les récents recensements électroniques des fonctionnaires de l'Etat et des jeunes chômeurs. Le quatrième chapitre et le cinquième dénoncent notamment des cas de détournements de fonds, des cas de non-paiement des travailleurs et des faits de spoliations de terres. Le sixième et dernier chapitre touche le sujet relatif à l'éducation qui se trouve aujourd'hui gangrénée par le phénomène de politisation à outrance, l'impunité des crimes de viols, les abandons scolaires et les mauvaises conditions générales de travail et d'apprentissage.

I. DISCOURS D'APPEL A LA HAINE POLITICO- ETHNIQUE, CHASSE A L'HOMME CONTRE LES RWANDOPHONES, DISTRIBUTION D'ARMES A FEU ET ENTRAINEMENTS PARAMILITAIRES DE LA MILICE IMBONERAKURE

I.1. Chasse à l'homme contre des ressortissants Tutsi du Rwanda et Banyamulenge du Congo

En province Gitega, le porte-parole du Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité Publique et du Développement Communautaire, Pierre Nkurikiye, dans la psychose des attaques armées rebelles, a appelé le 08 octobre 2020 les miliciens Imbonerakure à faire la chasse à l'homme contre toute personne qui parle le Kinyarwanda. Cette interpellation avait été faite après une opération contre des réfugiés Banyamulenge résidant dans la ville de Gitega.

L'appel n'a pas tardé à être mise en application. Ainsi, en date du 11 octobre 2020, vers 16 heures, **en province Kirundo**, des jeunes Imbonerakure ont assassiné le nommé Jean Paul Sibomana sur la colline Kigoma, zone Kiyonza, commune Bugabira, l'accusant effectivement de parler le kinyarwanda. La victime avait brandi sa carte d'identité expliquant qu'il était de nationalité burundaise, mais le chef de colline et cinq autres jeunes Imbonerakure connus comme étant des « gardiens de la paix » l'avaient tabassé à mort. Dans un état de santé critique, la victime avait été évacuée au centre de santé de Kigoma où elle a rendu l'âme quelques heures après. Son père s'était confié au Gouverneur de province pour réclamer justice, mais rien n'avait été fait. Les auteurs du crime, pourtant bien identifiés, n'avaient pas été inquiétés de leur acte ignoble. Signalons que la majorité des habitants des communes de Busoni et Bugabira parlent le kinyarwanda suite à leur proximité du Rwanda.

En province Cibitoke, des gardes forestiers de la réserve naturelle de la Kibira, sur la colline Gafumbegeti, zone Butahana, commune Mabayi avaient arrêté un homme parlant le kinyarwanda et l'avaient livré à la police locale qui s'était empressée à le mettre sous les verrous. Après s'être rendu compte que cet homme était un combattant rebelle « Interahamwe » du FDLR, un ordre serait venu « du haut » pour contraindre la police à le relaxer.

En province Gitega, au moins 92 Rwandais et Congolais Banyamulenge parlant tous le kinyarwanda qui tentaient de gagner leur vie dans la ville de Gitega avaient été retournés, en date du 16 octobre 2020, au camp des réfugiés congolais à Bwagiriza, province Ruyigi. Ils venaient de passer plus d'une semaine au commissariat provincial de police où ils subissaient des interrogatoires, accusés sans preuves d'être de mèche avec des rebelles contre le régime en place. *« En réalité, le gouvernement nous accuse d'être des opposants simplement parce que nous sommes de la composante sociale Tutsi considérés comme des ennemis du pouvoir hutu en place »*, regrettait un réfugié « Munyamulenge » contacté. Sur l'ensemble des victimes, 67 étaient des femmes qui faisaient le petit commerce de tomates, de poireaux, de pomme de terre, d'avocats, d'aubergines et autres articles de petite valeur. 25 hommes étaient des aide- maçons, aide- mécaniciens, des employés dans les petits restaurants de la ville.

Par après, des Imbonerakure sillonnaient les quartiers et les centres urbains à la chasse de toute personne parlant le kinyarwanda. Des fouilles policières ont été organisées dans certains ménages. En date du 19 octobre 2020, deux pasteurs rwandophones de l'Eglise Pentecôte, Juma et Gatera, qui habitent au Burundi depuis 1990 ont été fouillés chez eux, conduits et interrogés pendant 4 heures au Service Nationale de Renseignement de Gitega. Ils ont ensuite été conduits au bureau du Procureur de la République à Gitega où ils ont été interrogés pendant plus de 2 heures. Heureusement, ils ont été libérés sans que rien de mal ne leur soit arrivé.

En date du 14 octobre 2020, 6 familles composées de plus de 32 personnes de la communauté Banyamulenge qui résidaient en commune Mutimbuzi ont été arrêtées par la police et conduites au cachot de la brigade Gatumba. Les victimes venaient de passer plus de dix ans à Gatumba, en qualité de réfugiés urbains et exerçaient différents métiers pour pouvoir survivre. La police et les Imbonerakure étaient à la chasse contre les personnes parlant le kinyarwanda, conformément à l'ordre du gouvernement burundais.

Signalons que la chasse à l'homme cible uniquement des rwandais et rwandophones de la souche tutsie, les hutu rwandais circulent avec tranquillité dans tout le pays

I.2. Des réunions de sensibilisation à la violence et distribution d'armes à feu

Quasiment dans tout le pays, au cours du mois d'octobre, les responsables du parti au pouvoir organisaient des réunions en faveur des jeunes Imbonerakure pour les sensibiliser à la vigilance contre les ennemis du pays ou les opposants politiques. Les organisateurs en profitaient pour distribuer des armes à feu.

En province Bujumbura, le secrétaire provincial du parti CNDD-FDD, Emmanuel Nkenshimana, avaient sillonné toutes les communes de la province où il organisait des réunions à l'intention des jeunes Imbonerakure en vue de les préparer contre les probables attaques des groupes rebelles et de mettre en garde les autorités administratives qui soutiendraient ces rebelles.

En date du 01 octobre 2020, il a tenu une réunion en commune Mutimbuzi en complicité avec Butoyi Siméon, administrateur communal. Tous les chefs de zone, les chefs de collines et des Imbonerakure avaient répondu présents à la rencontre. L'orateur avait recommandé la vigilance face à tout opposant politique, promettant aux Imbonerakure des kits militaires pour sécuriser pleinement la commune.

En date du 02 octobre 2020, il avait tenu une autre réunion en commune Kabezi, avec le même objectif d'encourager les Imbonerakure aux patrouilles de nuit. Il avait aussi réitéré la promesse de distribuer un kit militaire en quantité suffisante afin de mieux se préparer contre les attaques des groupes rebelles. Il avait ordonné à la population de cette localité de respecter ces Imbonerakure et de les soutenir par tous les moyens possibles car « garants de la sécurité de la province et du pays ».

En date du 03 octobre 2020, il avait organisé le même programme en commune Mubimbi, en encourageant les Imbonerakure de redoubler d'efforts et de collaborer avec les administratifs, jour et nuit, afin de renforcer la sécurité de cette localité.

En date du 09 octobre 2020, c'était le tour de la commune Nyabiraba où il avait animé une conférence à l'endroit des jeunes Imbonerakure en complicité avec Ferdinand Simbananiye, administrateur communal. Le module de la réunion était perfectionné : distribution des objets militaires et policiers aux Imbonerakure et nouvelles stratégies de mâter toutes les personnes soupçonnées de rebelles ou de collaborer avec les membres des partis de l'opposition.

En commune Mugongo-Manga, le 10 octobre 2020, le secrétaire provincial du CNDD-FDD avait la complicité du secrétaire communal du même parti, en même temps chef de la ligue des jeunes Imbonerakure du nom de Vianney Ndayisenga. Les Imbonerakure avaient été interpellés à être plus vigilants surtout envers les membres des partis de l'opposition et des réfugiés en provenance du Rwanda et de la RDC. Il avait même laissé son numéro de téléphone 69125642 aux Imbonerakure pour l'aviser en cas de besoin. Le parti CNDD-FDD devrait s'investir, corps et âme, pour assurer la sécurité sur tout le territoire burundais, avait insisté le chef provincial du parti de l'aigle.

Signalons que pour ravitailler ces jeunes Imbonerakure, l'administration communale contraint la population à soutenir cette jeunesse « au service de la nation » en contribuant une somme allant de 2000FBU à 5000FBU par ménages et par mois. Armés jusqu'aux dents, ces Imbonerakure sèment la terreur et font des patrouilles nocturnes avec des effets militaires.



Une photo de quelques participants à la réunion

En province Kirundo, des réunions semblables ont été organisées successivement le 17 et le 19 octobre 2020 par le président de la ligue des jeunes Imbonerakure du parti au pouvoir en province Kirundo, ainsi que le chef de quartier Nyange-Bushaza au centre urbain de Kirundo. Abel Ahishakiye a essayé de mettre en évidence la situation sécuritaire sur tout le territoire burundais pour mettre dans le bain des Imbonerakure invités. « *Des rebelles à majorité tutsi ont attaqué notre nation, nous devons nous lever pour défendre nos familles et pourquoi pas tout le pays* », a-t-il dit. Ces responsables des Imbonerakure ont également pointé du doigt les militants du parti CNL comme étant les ennemis du pays. D’après eux, il faut les intimider. Une liste d'une trentaine de personnes à tuer aurait été faite à cette occasion.

En province Cibitoke, des habitants de la commune Mabayi ont dénoncé la distribution d’armes à feu aux jeunes Imbonerakure par le premier secrétaire provincial du parti au pouvoir, le nommé Albert Nsekambabaye. Des responsables communaux des Imbonerakure avaient réceptionné au moins 10 fusils sur un terrain de football de la localité vers 20h dans la nuit du 13 octobre 2020. Le lendemain soir, la distribution avait eu lieu dans les communes de Buganda, Rugombo et Murwi, selon les mêmes sources. Le Gouverneur de Cibitoke, Carême Bizoza, parlait de « *mensonges ayant pour but de créer la panique au sein de la population* ». Le secrétaire provincial, auteur de la distribution niait les faits alors qu’il était dénoncé par des jeunes Imbonerakure qui avaient réceptionné les armes, sans être sûrs de savoir convenablement les manipuler.

En province Makamba, le mot d’ordre a été donné par le patron de la ligue des jeunes Imbonerakure au niveau national, le nommé Ndayizeye Sylvestre qui y a organisé des réunions notamment en communes Mabanda et Makamba, successivement le 05 et le 10 octobre 2020. Ainsi, des entraînements paramilitaires avaient débuté par des slogans hostiles à aux opposants politiques en exil et au Général Godefroid Niyombare, responsable du coup d’État raté de 2015. Publiquement, l’organisateur des réunions n’avait pas mâché les mots en promettant des armes à feu qui aideraient les Imbonerakure à bien assurer la sécurité.

II.CONTEXTE GENERAL D'ARRESTATIONS ARBITRAIRES, DE DISPARITIONS FORCEES ET D'ASSASSINATS.

En Mairie de Bujumbura, l'ancien député Fabien Banciryanino a été arrêté par la police le 02 octobre 2020 alors qu'il s'apprêtait à animer une conférence de presse avec des journalistes. Il a été amené au commissariat municipal de police où il a passé 7jours d'incarcération avant d'être présenté devant le juge qui l'a entendu et qui a décidé de le transférer directement à la prison centrale de Mpimba. Les motifs de son emprisonnement est sa position affichée contre la nomination du Président Pierre Nkurunziza au poste de « Guide suprême du patriotisme » au Burundi. Dans ses arguments, il se penchait sur les violations des droits de l'homme et disparitions commises sous son règne qui ne lui offraient pas le mérite de cet honneur, ce qui était normale pour un député libre, exerçant dans un pays « démocratique ».

Toujours dans la capitale économique du pays, des policiers à bord du véhicule du célèbre criminel Joseph Mathias, alias Kazungu, ils ont enlevé en date du 24 octobre 2020 le nommé Jean Pierre Bukuru, aide-chauffeur sur l'arrêt bus du marché dit COTEBU. Sa famille avait vainement cherché le leur, avant de voir peu de temps après, son cadavre ligoté envoyé à l'un des membres de sa famille.

En province Bujumbura, le responsable du Service National de Renseignement, Nkezabahizi Joe Dassin, connu dans plusieurs crimes, a enlevé en date du 09 octobre 2020, le nommé Rukundo Espoir, originaire de la zone Gatumba, commune Mutimbuzi. La victime était connue dans son milieu comme étant un électricien professionnel. Depuis lors, la famille réclame le leur porté disparu dans le silence complet de l'administrateur communal, Butoyi Siméon.

Le 03 octobre 2020, dans la même zone de Gatumba, le nommé Janvier Ndayizeye arrêté en date du 29 septembre 2020 sur la colline Kinyinya1, par des Imbonerakure, il a été transféré au cachot du commissariat provincial de police situé en commune Kabezi. Accusée de collaborer avec les groupes armés, la victime avait été torturée et sa famille n'avait pas eu l'autorisation de lui rendre visite ni même de lui apporter de quoi manger jusqu'au 14 octobre 2020.

Toujours dans la commune de Mutimbuzi, en date du 25 octobre 2020, des Imbonerakure



OPC2 Ntakarutimana Emmanuel

commandés par Nkurunziza Désiré et le chef de quartier Buhomba, surnommé Mwalimu, ils ont tué un homme du nom de Manirakiza Jean Bosco, âgé de 27 ans et résidant en zone Maramvya. La victime avait rapidement été enterrée par ses bourreaux sous les ordres de l'administrateur communal.

Dans la nuit du 26 octobre 2020, toujours à Mutimbuzi, c'est le cas de quatre personnes non identifiées détenues dans la Brigade de la zone Gatumba, tuées sauvagement par des policiers sous les

ordres d'un officier de police du nom de &&&OPC2 Ntakarutimana Emmanuel, alias Ndakuvivura. Les cadavres des victimes avaient été acheminés au centre de santé de ladite zone, mardi matin le 27 octobre 2020, puis enterrés le soir de cette journée par des Imbonerakure de cette localité.

En province Cibitoke, au moins 15 cadavres ont été découverts sur la rivière Rusizi, dont au moins 6 cadavres en décomposition découverts en date du 17 octobre 2020 sur la transversale 6 de la colline Ndava. Un jeune Imbonerakure contacté précise que des personnes arrêtées à partir de Bujumbura sont amenées à cet endroit pour être tuées et jetées dans la rivière.

Des découvertes de cadavres avaient été aussi signalées sur la transversale 3, colline Mparambo 2, zone et commune Rugombo, sur la transversale 3 de la colline et zone Gasenyi commune Buganda, et sur la colline et zone Ndava commune Buganda où le cadavre d'une femme du nom de Pulchérie Nizigama a été retrouvé l'après-midi du 2 octobre 2020.

Le Gouverneur de la province Cibitoke confirme avoir entendu l'existence de ces cadavres retrouvés dans la rivière Rusizi. Carême Bizosa dit que ces corps ne sont pas des ressortissants de sa province, et que les corps en décomposition sont vite enterrés pour éviter la propagation des maladies dues à cet état de choses.

En province Kayanza, des Imbonerakure en compagnie du chef de zone Rugazi de la commune Kabarore ont arrêté, mardi le 13 octobre 2020, Maître Nkina Tony Germain sur la colline Rwimbogo. Il a passé la nuit au cachot de la zone Rugazi avant d'être transféré au bureau du SNR local pour interrogatoire. Selon des témoins, la victime avait rendu visite à une famille attaquée en septembre 2020 par des groupes rebelles qui avaient emporté des chèvres et enlevé des personnes dont un certain Nkurikiye Samuel, relâché par après.

En province Muramvya, 6 jeunes gens prénommés Adélard, 18 ans, Junel 20 ans, Béni 19 ans, Esnard 21 ans, Crespin 20 ans et Search 19 ans, lauréats des humanités, ont été arrêtés mardi le 6 octobre 2020, vers 19 heures par ordre du Procureur de la République, alors qu'ils étaient assis tranquillement tout près de leurs domiciles situés au quartier Ndava, commune Muramvya.

Ils avaient été accusés de perturber l'ordre public et ont été relâchés deux jours après sous la pression des habitants du quartier.

Deux semaines avant, 3 autres personnes avaient été arrêtées devant leurs résidences, accusés de ne pas détenir de cartes d'identité et avaient passé deux nuitées au cachot.

Le procureur avait contraint ces jeunes de rester cloîtrés à la maison et de ne pas se rendre d'un quartier à l'autre, même pendant la journée. Ces arrestations en cascade étaient motivées par la hantise du pouvoir face à la recrudescence des attaques des groupes armés.

A côté des cas d'arrestations, la province a enregistré des victimes d'enlèvements et de disparitions forcées. Au moins six cas de disparitions forcées avaient été signalés dans la seule commune de Kiganda. Nsavyimana Tite et Bukuru Martin, originaires de la colline Murambi, Philbert et Jean Marie de la colline Kivyeyi, et Gervais de la colline Kayange, tous membres du parti politique CNL étaient introuvables depuis le 8 octobre 2020, alors qu'ils s'étaient rendus dans la province de Mwaro pour une réunion. Ils étaient en train de prendre un verre après la réunion, d'après certains témoignages, et ils avaient été appréhendés par le chef du SNR de Mwaro en compagnie du Gouverneur de la même province. Un autre cas est celui de Mpawenimana Sigismund, enseignant à l'ECOFO Gatabo, toujours dans la commune de Kiganda, disparu lui aussi à Mwaro à la même date, alors qu'il venait de déposer un client membre du CNL avec sa moto taxi.

En province Muyinga, un commerçant de la colline Mwurire, commune Muyinga a été tué le 20 octobre 2020 étran­glé par des inconnus qui s'étaient introduits dans sa maison. Ils ont volé une somme d'environ 500 milles avant de se volatiliser dans la nature. L'administrateur communal de Muyinga avait confirmé l'information précisant que l'assassinat serait commis par des voleurs qui avaient l'intention de lui prendre son argent.

En province Mwaro, un certain Mélance alias Rusizi, originaire de la colline Rutuzo, commune Kayokwe a succombé à ses blessures, le soir du 12 octobre 2020 à l'hôpital de Kibumbu. Selon des sources de sa famille, la victime avait été tabassée à mort au domicile du responsable provincial du SNR, le nommé Gérard Ndayisenga, qui l'avait fait sortir du cachot du commissariat provincial de police de Mwaro. L'emprisonnement de Mélance était lié à une affaire de meurtre de son demi-frère, Pavela Niyomwungere, fusillé la nuit du 23 au 24 septembre 2020.

Dans cette même province, le nommé Olivier Ningwanira, un domestique travaillant au quartier Kagoma sur la colline Gihinga, commune Kayokwe, il a été blessé fusillé par un malfaiteur la nuit du 30 septembre au 1^{er} octobre 2020. Il a été évacué la même nuit à l'hôpital pour des soins.

En province Rumonge, des Imbonerakure armés de gourdins et de machettes ont attaqué, dans la nuit du 24 au 25 octobre 2020, le domicile d'un ex-FAB, le nommé Ndyibingoye Valentin, un retraité de la police nationale résidant sur la colline Gasenyi, zone Mudende commune Buyengeru. Ils n'ont pas trouvé leur victime sur place et se sont abattus sur ses deux vaches retrouvées mortes le lendemain. Le chef de zone et le vétérinaire local avaient ordonné que ces vaches soient directement enterrées, estimant qu'elles avaient consommé de l'acide. La victime était soupçonnée d'être de mèche avec la rébellion de Red Tabara. Ses deux fils avaient été arrêtés et emprisonnés à la prison de Rumonge pour le même motif. Dans la même province de Rumonge, le cadavre du nommé Ezéchiel Nduwimana a été découvert le matin du 12 octobre 2020 sur la colline Murara, commune Burambi. Visiblement, la victime avait été poignardée au niveau de la gorge.

En province Rutana, un Imbonerakure de Kivoga en commune Rutana, le nommé Japhet Ndagijimana est accusé de viol répétitif et il reste impuni malgré les plaintes des victimes. Selon des sources des familles, au moins quatre filles dont N.F originaire de Kijima, B.J originaire de Kayove et K.B de l'ECOFO Gitaramuka en étaient déjà victimes, mais l'administration et la police locales gardaient un silence complice. Selon des témoins, ces violeurs sont vite relaxés s'il arrive qu'ils soient arrêtés.

Dans cette province, au moins deux cas de demoiselles violées et par la suite tuées ont été répertoriés durant les six derniers mois. Le dernier cas était celui de Nadine Nifasha, d'une vingtaine d'années, violée et par après tuée et son cadavre jeté dans une rivière sur la colline Nyarubere, en zone et commune Rutana. Elle était portée disparue depuis le 24 septembre 2020, alors que sa famille venait de recevoir sa dote en mariage.

III. DROIT AU TRAVAIL : LES RECENSEMENTS ELECTRONIQUES DES FONCTIONNAIRES DE L'ETAT ET DES CHOMEURS SOULEVENT CONTROVERSE, INQUIETUDES ET CONTRADICTIONS

Le Ministère burundais de la fonction publique, du travail et de l'emploi a organisé depuis lundi 26 octobre 2020, un recensement de tous les fonctionnaires de l'Etat. Dans son communiqué du 20 octobre 2020, la Ministre de la Fonction Publique a ordonné à chaque fonctionnaire de répondre obligatoirement à ce recensement sous peine de perdre son salaire à partir du mois d'octobre 2020.

Ce recensement a soulevé des remous et des inquiétudes compte tenu du contenu du questionnaire utilisé. La fiche à compléter pour chaque fonctionnaire comptait au moins 109 questions dont « certaines portent atteinte à nos droits et libertés, », constate un enseignant contacté. Les questions qui soulevaient plus d'inquiétude portaient notamment sur l'appartenance ethnique, les problèmes rencontrés sur le lieu du travail, les syndicats

d'appartenance et leurs prestations, les activités génératrices de revenus en dehors du travail, l'identification de tous les comptes bancaires du fonctionnaire, le nombre d'enfants à sa charge.

Les fonctionnaires disaient être contraints de répondre à ce recensement, ce qui expliquait le manque d'enthousiasme face à cette activité. Les confédérations syndicales COSYBU, CSB, la Coalition spéciale des enseignants pour la solidarité nationale (COSSESONA) et le Syndicat national du personnel paramédical et aide-soignant (SYNAPA) ont organisé, le lendemain 27 octobre 2020, une conférence de presse et avaient vivement critiqué l'organisation de ce recensement demandant sans succès au gouvernement de le suspendre. D'après ces syndicalistes, ce recensement viole le droit à la vie privée garanti par la constitution du Burundi.

Le recensement touche au moins 100.000 fonctionnaires de l'Etat. Certains fonctionnaires contactés pensaient que le gouvernement cherchait à identifier les fonctionnaires actifs pour déjouer des cas de fonctionnaires fictifs payés. D'autres considéraient que le mobile de ce recensement était plutôt politique dans le sens de l'équilibrage ethnique. Ce dernier n'est prévu ni par la constitution ni par l'accord d'Arusha pour la paix et la réconciliation. Les deux instruments légaux prévoient des équilibres ethniques dans les institutions politiques notamment le gouvernement, l'assemblée nationale et le sénat, dans l'administration territoriale et dans les corps de défense et de sécurité.

Ce recensement général des fonctionnaires de l'Etat s'est fait après celui des jeunes chômeurs qui venait de prendre fin en septembre 2020, et qui était piloté par le Ministère de l'Intérieur, du Développement Communautaire et de la Sécurité Publique. Pour Pierre Nkurikiye, le porte-parole de ce Ministère, il disait que son Ministre était en train d'exécuter un programme annoncé par le Président de la République, Evariste Ndayishimiye. Les Gouverneurs des provinces avaient reçu une note y relative.

Ce recensement avait également soulevé quelques inquiétudes dans une certaine opinion. Des gens se posaient la question de savoir pourquoi ce recensement était piloté par le Ministère de la Sécurité Publique alors qu'il y a des institutions nationales chargées des statistiques telles l'Institut des Statistiques et des Etudes Economiques du Burundi (ISTEEBU) ou l'Office Burundais de l'Emploi et de la Main d'œuvre OBEM.

Ce recensement a tout de même nourri quelques espoirs pour les nombreux jeunes burundais en chômage qui espèrent trouver du travail comme le promet le pouvoir CNDD-FDD.

IV. DES DETOURNEMENTS DE FONDS A LA RAZZIA DES MARCHANDISES AU MARCHE DE KAMENGE

IV.1. L'hôpital de Mabayi en province Cibitoke au bord de la faillite

Le 30 juin 2019, le montant sur le compte de l'Hôpital était de 226.851.619FBU. Au 31 mars 2020, il était de 121.954.724FBU. Au mois de novembre 2020, il ne reste que 22.275.713 FBU. Le personnel dénonce une gestion frauduleuse des fonds de l'Hôpital. Les présumés responsables de ces détournements sont principalement le Médecin Directeur de l'Hôpital (MDH) et le Directeur Administrative et Financier (DAF), selon les travailleurs de cette institution publique.

Dans une correspondance ayant comme objet la dénonciation des détournements et malversations que le personnel de l'hôpital de Mabayi a adressée, le 15 avril 2020, au Ministre de la Santé Publique et de Lutte contre le Sida et qui était restée jusque-là un secret, le personnel révèle des cas d'illustrations de dépenses abusives.

-Au mois de septembre 2019, une somme de 7.080.494FBU a été utilisée pour la réparation du véhicule. Le même mois, la somme de 2.396.300FBU a été débloquée pour le carburant.

-Au mois d'octobre 2019, le MDH lui-même s'est chargé d'acheter pour l'hôpital, une photocopieuse valant 6.000.000FBU, des fournitures de bureau équivalent à 4.761.450FBU, des imprimés (reçus, carnets d'Echographie+ ordonnancier) pour une valeur de 5.288.000FBU. Au même mois, la somme de 1.250.000FBU a été débloquée pour un logiciel de saisie et assistance. La réhabilitation des homes, des sanitaires et parking a coûté 7.000.000FBU, diverses charges et pertes (photocopie et transport) ont coûté 6.863.649FBU.

-Au mois de novembre 2019, une somme de 4.052.000FBU a été encore débloquée pour la réhabilitation des homes et sanitaires, ce qui fait un total de 11.052.000FBU. Le tissu pour la tenue du personnel d'appui a coûté une somme de 4.882.000FBU.

- Au mois de février 2020, une somme de 37.248.500FBU était débloquée pour l'extension de l'hôpital. Les fournitures d'imprimés et outils de gestion avaient encore coûté 4.144.160F, et la réparation du véhicule du MDH avait encore coûté 4.352.000FBU.

-Au mois de mars 2020, la réparation et assurance du véhicule a coûté 6.645.000FBU, l'entretien et maintenance des matériels et équipements a coûté 12.770.500FBU (2 groupes électrogènes, appareil de numération et de biochimie).

-Au mois d'avril, une somme de 8.000.000FBU a été encore prévue pour la réparation du groupe électrogène.

IV.2. Les primes d'une équipe du ministère de la santé bloquées sans aucune explication

L'équipe du Ministère de la Santé affectée à la campagne de dépistage massif du Corona Virus réclamait la rémunération de leur dernier mois de travail. Ladite campagne était déjà clôturée, mais ils n'avaient pas eu de rémunération du dernier mois, alors que selon leurs dires, les fonds avaient été versés sur les comptes du Ministère de la Santé et à temps.

Ces employés du Ministère de la santé réclamaient une partie de leur prime leur octroyée par l'UNICEF, l'une des organisations qui avaient financé la campagne de dépistage de la Covid-19 au Burundi. Les informations en provenance du Ministère de la Santé indiquaient que cet argent avait pourtant été déposé sur le compte de leur ministère, et ce depuis plus d'un mois

Les employés de l'équipe de dépistage ne savaient ni le pourquoi de ce retard, encore moins s'ils allaient finalement toucher leur dû. Ce qui les inquiétait encore plus, c'était qu'il y avait d'autres personnes qui avaient été ajoutées sur les listes de paie alors qu'ils n'avaient jamais participé à cette activité.

Ces employés sont estimés à cent personnes et l'aide octroyée par l'UNICEF est estimé à plus de 70 millions de francs burundais, comme l'indiquent nos sources au ministère de la santé.

IV.3. Au moins 187 employés de la commune Rumonge réclament trois mois d'arriérés de salaire

A la fin du mois d'octobre 2020, au moins 187 travailleurs de la commune Rumonge réclamaient trois mois d'arriérés de leurs salaires d'août, septembre et octobre 2020. La plupart de ces employés sont à majorité des taxateurs recrutés par la commune en 2017. Certains de ces taxateurs disent que leurs droits ont été violés depuis longtemps. Ils travaillent déjà sans contrats et ne sont pas affiliés à l'INSS. Une source proche de l'administration communale affirme que la question se trouve au niveau des taxes collectées par ces travailleurs et qui sont détournées, ce

qui gêne et handicape le paiement des salaires calculés sur base de 10% de toutes les recettes communales.

IV.4. Razzia des marchandises au marché de Kamenge

Les commerçants du marché de Kamenge qui a pris feu en date du 03 octobre 2020 accusent les policiers postés aux alentours de ce marché d'avoir pillé leurs marchandises. Ces commerçants disent s'en être aperçu après avoir eu la permission en date du 15 octobre 2020, d'aller récupérer leurs biens qui étaient stockés dans la partie épargnée par le feu.

Dès qu'ils ont ouvert leurs stocks de marchandises, ils avaient constaté du désordre. Les auteurs du vol avaient ouvert les cadenas et les avaient refermés après le vol.

Depuis qu'une grande partie du marché de Kamenge avait été ravagée par le feu, seuls les policiers et les agents de la société de gardiennage en poste à ce marché contrôlaient les lieux.

Une permission d'entrer au marché avait été accordée aux commerçants par la commission chargée de la reconstruction du marché dont les membres avaient effectué une descente sur les lieux.

Le Général Agricole Ntirampeba, président de cette commission en avait profité pour annoncer l'endroit où sera érigé le marché provisoire : *« Nous sommes en pleine identification des commerçants qui ont des articles dans la partie qui n'a pas été endommagée. On a aussi appelé les agents de la BBN afin qu'ils évaluent l'état des vivres et nous disent s'ils sont encore consommables ou pas. Après cela, on va désinfecter le marché puis dégager les déchets et entamer le travail de reconstruction. Dans l'entre-temps, on a décidé de relocaliser les marchands au terrain de football qui se trouve en face du tribunal de résidence de Kinama ».*

Ce n'était pas la première fois que le marché avait brûlé. En 2012, il avait connu le même sort et aucune information n'a été rendue publique sur les causes de tous ces incendies.

V. DES CITOYENS VICTIMES DE SPOLIATIONS ET DES SINISTRES SANS PROTECTION NI ASSISTANCE

V.1. Une vingtaine d'habitants du chef-lieu de la province Karusi dépouillés de leurs terres

Des Imbonerakure associés en coopérative Sangwe, en complicité avec le Gouverneur de la province Karusi, Mbarushimana Calinie ont spolié des propriétés foncières d'une superficie de plus de 200 hectares appartenant à au moins 23 familles du quartier Nyamugari. Une trentaine d'hectares sont des terres cultivables que ces familles exploitent depuis plusieurs années, connues pour être de la composante sociale tutsi des provinces Bururi et Muramvya. Dans certaines de ces terres spoliées se trouvent des étables de vaches et des porcheries. Les propriétaires ont vainement brandi des papiers justifiant l'acquisition légale de ces terres, mais l'autorité provinciale n'a même pas daigné les écouter. Certains avaient reçu ces propriétés en 1970, d'autres en 1980, d'autres encore en 1990. Les spoliateurs ont arraché les plantations pour y mettre les leurs. Certaines victimes s'étaient confiées à l'ombudsman, mais ce dernier n'avait rien fait pour les réhabiliter dans leurs droits.

Au début du mois d'octobre 2020, l'administrateur de la commune Buhiga, Bacebaseme Thérance a arrêté et détenu le nommé Girarike Barnabé, l'accusant d'avoir continué à exploiter sa terre de 2ha. La victime avait brandi vainement les papiers de possession de cette propriété obtenue après avoir introduit un dossier en justice contre l'autorité publique qui avait tenté de la lui prendre.

V.2. Au moins 327 familles victimes de spoliations foncières en province Cibitoke

Au moins 327 familles de la colline Rugomero-Miduha, secteur Rukana, commune Rugombo sont en situation de détresse depuis le début du mois d'octobre 2020. Ces gens dorment à la belle étoile après que leurs propriétés foncières aient été accordées à la Compagnie de Gérance de Coton (COGERCO) par la CNTB. Expulsées de leurs domiciles, leurs maisons ont été détruites et des herbes poussent actuellement dans les ruines. D'après une famille rencontrée sur place,

aucune de ces familles n'est autorisée à fouler le pied à cet endroit. C'est 1330 jetées dans la rue et qui ne savent à quel Saint se vouer.

Ces familles disent que ces propriétés constituent le leg de leurs grands-pères qui y vivaient depuis 1940. Certains d'entre eux digèrent mal l'injustice et manifestent des attitudes de révolte par le non respect du jugement de la Commission Nationale Terre et autres Biens. Jusqu'à ce moment, trois d'entre eux ont été arrêtés et incarcérés au commissariat de Cibitoke accusés de « rébellion » contre la mesure d'un organe publique.

Certaines autorités locales désapprouvent cette mesure injuste mais n'osent pas se prononcer publiquement par crainte de représailles.

De son côté, la Directrice du Bureau Provincial de l'Environnement, Agriculture et de l'Elevage, Béatrice Nyabenda lance une mise en garde sévère : « Gare à l'une ou l'autre personne qui veut retourner dans cette propriété de la COGERCO ».

V.3. Des victimes d'inondations au site de Kigaramango à Gatumba vivent le calvaire au quotidien

Plus de 1300 familles regroupées dans le site de déplacés de Kigaramango, zone Gatumba, commune Mutimbuzi vivent le calvaire au quotidien lié, non seulement au manque de nourriture, mais aussi au manque d'eau potable, aux intempéries suite au délabrement de leurs tentes et aux menaces des mille-pattes qui les attaquent quasiment tous les jours.



Ces familles sont des victimes de pluies diluviennes qui ont causé des inondations qui avaient détruit leurs maisons. Elles ne cessent de solliciter la solidarité des autorités administratives et sanitaires, sans succès.

Photo des mille-pattes ©Privé

V.4. La paroisse Buhoro, province Gitega menace de chasser les déplacés de guerre de 1993

Au moins 200 familles installées au site de déplacés de Buhoro en commune Itaba, province Gitega, après l'assassinat en 1993 du Président Melchior Ndadaye et les massacres qui avaient suivis, sont sous menaces de l'Abbé curé de la paroisse Buhoro, monsieur l'Abbé Ndiokubwayo Pierre Claver. Il veut les chasser de ce site arguant que c'est la propriété de la paroisse, et que la paix règne dans leurs collines d'origine.

VI. EDUCATION : POLITISATION, IMPUNITE DES CRIMES DE VIOLS, ABANDONS SCOLAIRES ET MAUVAISES CONDITIONS GENERALES DE TRAVAIL ET D'APPRENTISSAGE

VI.1. Tension à l'Université du Burundi suite à une mesure de suspension de l'allocation et pension de retraite

Depuis juillet 2020, un mauvais climat de travail règne à l'Université du Burundi suite à la mesure de suspension de l'allocation et pension de retraite accordées au personnel par le gouvernement du Burundi depuis 2013.

Selon le syndicat des travailleurs de cette institution qui a lancé un communiqué en date du 20 octobre 2020, la mesure viole la loi des finances et les statuts des personnels en vigueur. En plus, renchérit le syndicat, le Ministre des Finances n'a pas la compétence de suspendre ou d'interpréter un statut d'une institution paraétatique.

Le syndicat menace de recourir à d'autres moyens de revendication autorisés par la loi notamment la grève, « *si cette mesure injuste et illégale qui déstabilise l'Université du Burundi n'est pas levée* ». Des enseignants de l'Université du Burundi contactés dénoncent les motivations derrière cette mesure qui ne vise qu'à déstabiliser les enseignements et à détruire les acquis sociaux et le bien-être des travailleurs.

VI.2. D'énormes défis scolaires plus d'un mois après la rentrée 2020-2021

Dans les écoles du Burundi, les défis restent immenses, plus d'un mois après la rentrée scolaire de septembre 2020. Ils sont liés pour la plupart à la restauration des élèves, au couchage dans les dortoirs, mais aussi au manque criant d'enseignants, aux effectifs très élevés des élèves et à l'insuffisance des bancs pupitres.

En province Gitega, les élèves dans les internats se lamentent de ne pas avoir de l'alimentation suffisante. Ils regrettent le fait de se présenter le matin dans les classes sans avoir rien mis sous la dent. Sauf dans les écoles sous convention catholique où les élèves reçoivent la bouillie le matin, les élèves internes ne prennent plus le petit déjeuner, au moment où les cours se terminent à 13h45 pour l'enseignement général, et 14h30 pour les enseignements techniques.

Les déjeuners et les soupers restent insuffisants et non variés. Ces repas sont principalement constitués de la pâte de manioc et haricot la journée, patate douce et haricot le soir. Les élèves qui souffrent de certaines maladies qui exigent un régime alimentaire spécial sont contraints de vivre à l'externat pour le bien de leur santé.

Quant aux conditions de couchage, deux élèves partagent un matelas usé de 90 cm quasiment dans toutes les écoles de la province.

Dans les salles de cours, le constat est amer dans certaines écoles qui manquent cruellement d'enseignants. Au début de cette année scolaire, la DPE Gitega en manquait 117. Pour y faire face, des enseignants volontaires ont été recrutés et reçoivent un salaire de misère de 50000FBU par mois, une somme qui vient de la contribution des parents à raison de 1000FBU par élève et par trimestre.

Les bancs sont en quantité suffisante dans certaines écoles alors qu'ils ne le sont pas dans d'autres. Dans les communes Bukirasazi, Bugendana et Mutaho, les élèves de l'école fondamentale s'assoient à trois sur un seul banc pupitre.

En province Mwaro, à l'ECOFO Bugera en commune Ndava, la 1^{ère} année compte au moins 290 écoliers répartis en 3 classes et 68 bancs pupitres dans toutes ces 3 salles de classes. Cela fait que les apprenants s'assoient à au moins 4 ou 5 par banc pupitre.

A l'internat de l'ITAB Kirika située en commune Bisoro, il y avait des problèmes à la cuisine. Les installations de cuisine largement connues sous le nom de « Muvelo » étaient tous usées et les cuisiniers réclamaient au moins deux nouveaux. Lors de notre passage, l'école manquait au moins 30 lits superposés. Les 162 élèves inscrits à cette école avaient des difficultés de se coucher au dortoir. L'école voudrait ouvrir une section nouvelle Eau et Forêt, mais les locaux manquent encore. Au laboratoire, des produits de laboratoire, les microscopes et accessoires faisaient défaut.

Au Lycée Muyebe situé en commune Kayokwe, les subsides insuffisants donnés par l'État à hauteur de 800FBU par jour et par élève ne permettaient pas aux gestionnaires de l'école de nourrir leurs élèves. A l'internat, deux élèves partageaient un petit lit et un matelas usé.

Au niveau pédagogique, le Lycée Muyebe avait un besoin de 6 enseignants. L'école n'a ni laboratoire ni produits de laboratoire.

A l'ENAC Kibimba située en commune Ndava, la dernière livraison de matelas date de 2016. Les matelas sont usés et déchiquetés. Lors de notre passage dans la semaine du 19 octobre 2020, l'école avait un besoin urgent d'au moins 150 nouveaux matelas pour que 2 élèves partagent un matelas.

A l'ECOFO Mpumbu en commune Rusaka, la 1^{ère} année compte 180 écoliers que l'autorité de l'école a subdivisés en 3 groupes de 60 enfants chacun. Ces trois groupes se présentent en alternance dans une même salle de classe. Le premier groupe se présente dans l'avant midi, le deuxième dans l'après-midi au moment où le troisième groupe se présente le jour suivant. Ceci signifie que chaque jour d'école, il y a un groupe qui ne se présente pas à l'école. ***Les 60 écoliers se partagent seulement 11 bancs-pupitres disponibles dans la salle de classe.***

En province Rumonge, le lycée Rumonge fait face au manque criant de matelas. Les autorités de l'école font savoir que les matelas se trouvent dans un état grave de délabrement. Elles relèvent également l'état de vétusté des marmites à la cuisine. Les subsides de l'Etat arrivent en retard, après le retour des enfants à l'école, ce qui a un impact sur la restauration des élèves. Les fournisseurs qui acceptent de livrer des vivres les donnent sur un prix exorbitant selon que le paiement prend plus de retard.

Le lycée Rumonge connaît un problème d'hygiène lié au non-approvisionnement en l'eau par la REGIDESO. En effet, cette entreprise a suspendu certaines lignes d'alimentation en eau potable suite à l'incapacité de l'école de payer toute la facture d'eau.

Dans 32 écoles fondamentales de la seule commune de Rumonge et à la suite des intempéries, 66 salles de classes ne sont pas fonctionnelles et certaines restent en attente de réhabilitation depuis 2018. Au moins 159 bancs pupitres métalliques ont été endommagés et ne sont pas encore réparés.

La direction provinciale avait récemment demandé aux directeurs des écoles fondamentales de faire un inventaire de matériels scolaires hors d'usage, et des salles de classes non fonctionnelles avec des coûts estimatifs des montants nécessaires pour la réhabilitation. Des responsables scolaires font savoir que les rapports y relatifs sont transmis d'années en années, sans effet. Ces défis ont un impact négatif sur la qualité des enseignements dans la province Rumonge. Ainsi, au concours national, la province Rumonge s'est classée parmi les dernières au niveau du classement national.

En province Rutana, la situation n'est pas des meilleures. Du point de vue du personnel, des enseignants qualifiés font défaut dans le cycle post fondamental. A titre d'illustration, le cours de Technologie de l'Information et de la Communication (TIC) est dispensé par des enseignants non qualifiés dans le domaine de l'informatique. Par exemple au lycée communal de Rongerero en commune Rutana, ce cours est dispensé par un professeur d'éducation physique, qui a acquis quelques notions d'informatique quand il prestait au lycée de Rutana, une école bien équipée en ordinateurs. Même son de cloche au lycée communal de Bugiga en commune de Bukemba où ce cours est donné par un professeur d'histoire et d'Education Physique.

Au lycée communal de Gifunzo en commune de Rutana, c'est le professeur de français qui donne ce cours des TIC. Au lycée de Rutana, ce cours est animé par un enseignant vacataire quand-même bien qualifié dans le domaine.

Il faut ajouter à cela le manque quasi généralisé de machines pour la pratique et ce dans plus de 98% des écoles de la province Rutana, selon des sources de la direction provinciale de l'enseignement. Pour d'autres disciplines, les enseignants manquent cruellement à l'exception des écoles placées dans les centres urbains, nous a confié le chef du personnel à la DPE Rutana, sans

toutefois donner des précisions. Même avec le récent recrutement, on ne comblera pas tous les vides, à voir le besoin en personnel, a-t-il renchérit. Au niveau équipement, on observe le manque de livres qui reste toujours un défi de taille. Cette situation est observable dans presque tous les lycées communaux. Dans les écoles à régime d'internat, les effectifs des élèves ont presque doublé du fait que beaucoup d'élèves ont réussi le concours national organisé en 9^{ème} années. Il s'ensuit que les élèves s'asseyent à trois sur un banc pupitre. En guise d'illustration, au lycée Rutana, la 1^{ère} année pédagogique compte 84 élèves regroupés dans une seule salle de classe. Dans la section science premières années, chaque classe compte plus de 75 et trois élèves s'asseyent sur un même banc pupitre.

Dans les dortoirs, les matelas manquent cruellement car il n'y a plus de livraison depuis des années. Les élèves dorment à deux par matelas usé de 90 cm. Il en est ainsi au lycée technique de Kayero en commune scolaire de Mpinga- Kayove et à l'ITAB Giharo.

VI.3. Des grossesses non désirées comme cause majeure d'abandons scolaires

150 cas des grossesses non désirées chez les élèves filles de l'école fondamentale et post-fondamentale ont été enregistrés dans toute **la province scolaire de Kayanza** au cours de l'année scolaire 2019-2020. La Direction Provinciale de l'Education fait savoir que même si les chiffres ont diminué par rapport à l'année précédente, il y a encore à faire pour éradiquer ce phénomène en milieux scolaires. Pour y parvenir, les responsables de la Direction Provinciale de l'Education à Kayanza ont lancé un appel aux parents et éducateurs pour multiplier les séances de sensibilisation à l'endroit de jeunes élèves scolarisés sur la santé sexuelle et reproductive. Néanmoins, à côté des mesures éducatives, des mesures judiciaires devraient être entreprises pour combattre les violences sexuelles impunies qui s'abattent sur les élèves sans aucune protection, expliquent des éducateurs contactés.

En province Muyinga, au moins 9397 filles dont un nombre important de grossesses non désirés ont abandonné l'école cette année scolaire 2019-2020, comme le montrent les données disponibles à la Direction Provinciale de l'Education. Cette dernière considère à juste titre aussi que la part des parents est importante, mais fait fi de la responsabilité des pouvoirs publics pour combattre le phénomène. Signalons qu'au moins 20121 élèves au total ont abandonné l'école pendant la même période dans cette seule province scolaire du Burundi.

En province Ngozi, Sidoine Mizero, directeur du lycée communal Remera et vice-président du parti CNDD-FDD en commune Gashikanwa a été relaxé en date du 16 octobre 2020, alors qu'il était accusé d'avoir violé une fillette de 14 ans qui étudie à son école. Le coupable avait été appréhendé en flagrant-délit le 29 septembre 2020 au domicile de la fille. Récidiviste, le violeur réussit à échapper aux sanctions du fait de sa position influente au parti au pouvoir.

VI.4. Des Comités de Gestion des Ecoles (CGE) mis en place sur base d'appartenance politique

Le parti CNDD-FDD affine sa politique d'ingérence dans l'administration des écoles.

En province Muramvya, le parti a instauré ce qu'il appelle CGE. Au cours de ce 1^{er} trimestre, toutes les écoles sont en train de mettre en place un organe très important dans la gestion quotidienne des écoles. Il s'agit des Comités de Gestion des Ecoles (CGE) qui ont une compétence extrême dans toutes les affaires de la vie des écoles. Cet organe peut prendre toutes les décisions nécessaires et urgentes pour la bonne marche de l'école, selon les concernés. Il est composé de 14 membres qui sont : le Directeur de l'école, les 2 préfets (études et discipline), l'économiste, 3 représentants des enseignants, 3 représentants des élèves, 3 représentants des parents et 1 représentant de l'administration territoriale.

Ce comité est dirigé par un représentant des parents élu lors d'une réunion de tous les parents ou tuteurs d'élèves. Ainsi, ces derniers jours, les membres du CNDD-FDD ont mené une forte campagne électorale en cachette pour qu'ils soient les seuls à diriger ces CGE.

Le cas le plus frappant est celui qui vient de se passer au lycée de Muramvya où il s'est tenu une réunion électorale des parents le 25 octobre 2020. Celui qui est sorti malignement vainqueur des élections et qui va diriger ce CGE est le secrétaire communal du CNDD-FDD, en même temps chef communal des Imbonerakure. Ce qui est incompréhensible, c'est qu'il n'a pas d'enfant qui fréquente ce lycée. D'aucuns se demandent la raison de venir se faire élire alors que la loi dit que pour être parent membre du CGE, il faut avoir un élève dans cet établissement, ou être tuteur. Le parti au pouvoir n'avait pas été du tout content des résultats obtenus dans les bureaux de vote qui étaient dans ce lycée lors des dernières élections générales de mai 2020, les lycéens ayant massivement voté pour les partis CNL et UPRONA. Le CNDD-FDD est venu en 3^{ème} position. Il en est de même dans les autres écoles qui sont aux chefs-lieux des communes.

VII. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Le nouveau régime d'Evariste Ndayishimiye renforce la répression politique contre les opposants politiques et supposés, commencée par son prédécesseur Pierre Nkurunziza en 2015. Il trouve comme alibi les récentes attaques des groupes armés qui s'étaient déclarés de Red-Tabara, pour tuer, arrêter et emprisonner des burundais. Au moment où les jeunes Imbonerakure avaient été découragés par la mort tragique du Président Pierre Nkurunziza qui était leur principal soutien, le régime d'Evariste Ndayishimiye s'active à les réveiller et à leur octroyer des pouvoirs policier et militaire. Il organise des recensements qui cachent mal des intentions divisionnistes malveillantes.

Sur le plan socio-économique, au moment où le pouvoir ne cesse de mettre en garde les corrupteurs et les détournateurs des fonds publics, la situation est loin d'être bannie. Les injustices sociales deviennent une triste réalité. L'éducation nationale n'est pas encore une priorité du pouvoir. L'impunité des crimes n'épargne pas ce secteur. Les grossesses non désirées et la pauvreté des familles multiplient les cas d'abandons scolaires dans un contexte général difficile d'apprentissage caractérisé par des effectifs pléthoriques dans les salles de classe, le manque inadmissible de matériel scolaire et de bancs-pupitres.

Compte tenu de ce qui précède, le FORSC émet les recommandations suivantes :

Au gouvernement du Burundi :

- De mettre fin aux discours d'appel à la haine et aux divisions politico-ethniques et de sanctionner les auteurs de ces crimes ;
- De mettre un terme aux arrestations arbitraires, aux disparitions forcées et aux assassinats qui ciblent les opposants politique et supposés ;
- D'éclairer les fonctionnaires et l'opinion publique sur les tenants et les aboutissants des recensements qui semblent mettre en avant des intentions plus politiques que techniques ;
- De traduire les discours politiques en actes concrets notamment en combattant sans merci la corruption et les malversations économiques ;

- De sanctionner sévèrement les auteurs des violences sexuelles à l'origine des grossesses non désirées en milieu scolaire et mettre dans les priorités politiques l'éducation nationale ;
- De mettre fin aux spoliations foncières et aux multiples injustices sociales qui frappent la population burundaise.

A la population burundaise :

- De ne pas céder aux semeurs de haine et divisions de toute nature qui ne visent que leurs intérêts personnels ;
- De combattre à l'unisson les injustices sociales et tous les maux qui gangrènent la société burundaise.

A l'ONU et à l'UA :

- De continuer à suivre la situation des droits de l'homme qui prévaut au Burundi et faire pression pour que le nouveau régime accepte de privilégier la voie du dialogue et de la concertation dans la résolution du conflit qui ne fait que perdurer.